



Qu'est-ce qu'une Maison Départementale des Personnes Handicapées ?

- a) Une usine à gaz
- b) Une auberge espagnole
- c) Une maison de la compensation
- d) Un réseau de compétences à disposition des personnes handicapées

La réponse est dans le Cahier de L'ADAPT N°159 téléchargeable sur le site www.ladapt.net

Un an après la loi du 11 février 2005, L'ADAPT fait le point sur les Maisons Départementales des Personnes Handicapées

L'ADAPT présente dans ses cahiers cette nouvelle institution qui a vu le jour dans notre pays en janvier 2006. Qu'en est-il de ce guichet unique tant attendu par les personnes handicapées et leur famille ? Pour répondre à la question, L'ADAPT revient sur les enjeux de la loi et propose une analyse des différents scénarios possibles pour la mise en place des Maisons Départementales des Personnes Handicapées. Pour illustrer son propos, L'ADAPT a demandé à Pénélope Komitès, adjointe au Maire de Paris chargée des personnes handicapées, de présenter la méthodologie parisienne. Michel Mercier, sénateur et président du conseil général du Rhône, expose quant à lui le projet de Maison départementale dans le Rhône.

Enfin, pour mieux comprendre la volonté du législateur, L'ADAPT revient sur la genèse de la loi avec Marie Anne Montchamp, ancienne secrétaire d'Etat aux personnes handicapées et Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées.

Que pense L'ADAPT des Maisons Départementales des Personnes Handicapées ?

D'après Emmanuel Constans, président de L'ADAPT, « *Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées, constituent une pièce maîtresse de la mise en œuvre réelle de la loi du 11 février. Que les Maisons s'engagent vraiment à concrétiser la demande de participation à la vie commune dont sont porteuses les personnes handicapées, alors la loi qui en fait son axe essentiel rentrera progressivement dans la vie. Que les Maisons se résignent à expliquer aux personnes le maigre choix des possibles que notre société propose encore et le chemin sera bien long avant que leur citoyenneté ne devienne en plein exercice.* »

Contact presse

Fabienne Duboscq : 01 48 10 34 94 – 06 18 36 15 19 – fabienne.duboscq@ladapt.net

Présentation de L'ADAPT

Président de L'ADAPT : Emmanuel Constans

L'ADAPT, créée en 1929, est une association de 50 établissements et 14 comités locaux. Des professionnels compétents et des bénévoles solidaires se mobilisent au quotidien pour aider les personnes handicapées à vivre avec et comme les autres.

■ ■ ■ Parce qu'un enfant handicapé doit être scolarisé dans l'école de son quartier

Les professionnels de nos 8 établissements pour enfants oeuvrent quotidiennement pour accompagner, soigner et scolariser. Un seul objectif pour L'ADAPT : fermer un jour toutes nos classes intégrées et rééduquer les enfants dans l'école de leur quartier.

Plusieurs établissements proposent des soins à domicile, ce qui permet aux enfants de suivre **une scolarité classique**. À L'ADAPT Paris par exemple, 100% des enfants suivis sont scolarisés dans une école primaire ou au collège ordinaire et peuvent apprendre, étudier avec et comme les autres.

■ ■ ■ Parce que dès l'hôpital, un accidenté doit préparer son avenir

Envisager dès la prise en charge hospitalière la suite de sa vie professionnelle, sociale et familiale est une donnée très importante dans la future réussite de ce projet. L'expérience le montre. L'ADAPT s'est engagée dans cette voie par la **démarche précoce d'insertion**. Les centres de médecine physique et de réadaptation (CMPR) entreprennent ce travail, parfois de longue haleine, afin que ceux qui ont été fauchés par l'accident et la maladie rebondissent et mettent tout en œuvre pour faire de leur avenir une réussite, et ce dès l'hôpital.

■ ■ ■ Parce qu'une personne handicapée doit pouvoir se former où elle veut

L'ADAPT dispose de 15 centres de formation. Toujours à l'écoute des stagiaires, nos équipes pédagogiques proposent régulièrement de nouvelles formations. Mais, les personnes handicapées ne doivent pas se contenter des formations dispensées dans les centres spécialisés. C'est pourquoi, L'ADAPT a signé en 2003 un accord avec l'AFPA afin d'intégrer notre centre de formation de Vaux sur Aure dans le centre de l'AFPA de Caen. Ainsi, toutes les formations de l'AFPA seront ouvertes aux personnes handicapées. Ce projet pilote sera prochainement dupliqué dans d'autres régions.

L'ADAPT est également pilote national du projet européen d'**enseignement hors les murs** « Equal » (www.horslesmurs.org) qui permet à toute personne handicapée d'accéder à la formation de son choix, quelle que soit la localisation de l'établissement qui la dispense.

■ ■ ■ Parce qu'un travailleur handicapé doit pouvoir intégrer une entreprise ordinaire

6 mois après leur sortie de formation, près de 60% des personnes ayant suivi une formation à L'ADAPT ont trouvé un emploi en milieu ordinaire. Ces résultats sont encourageants.

Par ailleurs, L'ADAPT compte 8 structures de travail protégé. Chaque année, nos équipes accompagnent environ 10% des personnes handicapées y travaillant vers un emploi en milieu ordinaire. L'ADAPT a créé aussi 4 **ESAT hors les murs** qui permettent aux personnes concernées de travailler dans les entreprises du milieu ordinaire tout en étant suivies par nos professionnels.

Communiqué de presse de L'ADAPT

8 février 2006

Trois programmes d'actions qui favorisent l'emploi

Un des objectifs de L'ADAPT est d'augmenter le nombre de travailleurs handicapés en entreprise. Dans ce but, nous développons trois initiatives.

★ La Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

L'ADAPT organise ce grand rendez-vous depuis 1997. Entreprises et personnes en situation de handicap se rencontrent sur des forums partout en France. Près de 150 manifestations chaque année contribuent à briser les préjugés et à valoriser les compétences.

★ Le Réseau des Réussites

C'est un réseau national de bénévoles qui proposent **un parrainage** à toute personne handicapée qui en a besoin. Le parrain la conseille et l'accompagne dans sa recherche d'emploi.

★ Le Job Dating®

Les **États Généraux** organisés par L'ADAPT en 2003 ont donné naissance à de nombreux projets. Parmi ceux-ci, un groupe de jeunes diplômés a lancé un défi aux entreprises. Quand verra-t-on des cadres handicapés dans les sociétés ? Pour provoquer les rencontres et les embauches, L'ADAPT organise des Job Dating®. En 12 minutes, des têtes à têtes permettent aux jeunes cadres et aux DRH de s'affranchir des clichés et d'échanger uniquement sur les compétences. 6 mois plus tard, 60% des candidats ont trouvé le chemin de l'entreprise.

■ ■ ■ Parce que les personnes handicapées doivent vivre avec et comme les autres

L'action quotidienne des bénévoles de L'ADAPT mais aussi de ces professionnels est imprégnée de cette volonté de permettre **l'égalité des chances** de tous les citoyens de ce pays, handicapés ou pas.

L'ADAPT en chiffres

10 000 personnes accueillies chaque année dans nos 59 structures
14 comités de parrainage du Réseau des Réussites
300 personnes parrainées
8 établissements pour enfants
9 centres de médecine physique et de réadaptation
2 centres d'accueil de jour pour traumatisés crâniens
15 centres de formation professionnelle
10 structures de travail protégé, dont 4 en hors les murs
16 services d'accompagnement
2 000 adhérents
3 000 entreprises mécènes